



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

Direction départementale des affaires maritimes
Morbihan

Auray, le 22 septembre 2009

Service GM/ENIM

Service des affaires maritimes d'Auray

N°728/09

Monsieur le président,

Afin d'améliorer la qualité et le professionnalisme de nos services, j'ai été amené, du fait de mutation de personnel, à modifier en partie notre organisation de la gestion des rôles d'équipage.

A compter du 28 septembre 2009, un pôle de compétence navigation professionnelle sera constitué au sein du service d'Auray, qui sera chargé de la gestion des rôles d'équipage des navires armés à Auray et à Vannes.

Cela n'entraîne aucune démarche pour les professionnels concernés, les immatriculations des navires restant identiques. Les armateurs de Vannes seront simplement invités à prendre contact avec le service d'Auray en lieu et place de celui de Vannes, concernant les mouvements d'embarquement et débarquement, les ventes de navires professionnels, les déclarations d'accident de travail, la taxation sociale, etc...

téléphone : 02,97,24,01,43

télécopie : 02,97,50,72,66

messagerie : Mouvement.samay@developpement-durable.gouv.fr

Je vous serais très obligé de bien vouloir diffuser cette information auprès de vos adhérents dont les navires sont armés à Vannes afin que la transition vers la nouvelle organisation se déroule dans les meilleures conditions.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur,
Le chef du service GM/ENIM,

Matthieu LE GUERN

Monsieur le président de la SRC
Monsieur le président du CLPMEM AYIVA